



A
U
T
O
M
N
E

2020

Sommaire

- Infos communales et communautaires p. 2
- Vie associative p. 7
- Carnet p. 8

Appel aux plantes !

La sainte Catherine approche
La commune poursuit son
programme de plantations. Nous
sommes à la recherche de plants
d'arbres et d'arbustes locaux, de
pieds de plantes vivaces ...

Merci de vous manifester auprès
du secrétariat.

COVID et déconfinement

Marie PERIE et Monique Prat
nous avaient gracieusement
autorisés à publier deux œuvres
pour célébrer la fin du
confinement. La pandémie ayant
repris de l'intensité, nous vous
présenterons ces œuvres quand
ça ira vraiment mieux.

Questionnaire café multiservice

Vous êtes invités à donner votre
avis et à faire vos suggestions.
Voir le questionnaire inséré dans
le bulletin

Après un printemps confiné et un été étouffant, l'automne est incertain.

Nous allons essayer de conjuguer maintien des mesures sanitaires et reprise sécurisée de la vie sociale.

En premier lieu à l'école, où malgré le transfert de compétences à l'Agglo, la commune reste en première ligne tant sur le financement que pour l'organisation de tous les jours.

Ensuite à la mairie qui vous accueille en toute sécurité : masque et lavage des mains sont obligatoires. On peut conseiller toutefois le contact téléphonique en préalable ou l'envoi d'un courriel pour dégrossir les demandes et éviter un déplacement.

Enfin dans les activités sportives et associatives qui ont redémarré en respectant des protocoles sanitaires précis définis par les fédérations mais qui sont à nouveau suspendues.

Nous avons en revanche annulé la Fête de la rentrée prévue le 11 septembre. Nous souhaitons à la fois nous présenter en tant que nouveaux élus, mettre en valeur les activités associatives et retrouver un moment de convivialité en plein air. Ce sera pour plus tard, les enjeux de santé primant tout autre considération.

COVID ne signifie toutefois pas hibernation municipale ! Comme vous le verrez au fil des pages, les projets abondent, certains démarrent dans les prochains jours alors que d'autres vous seront soumis pour avis.

Bien entendu les élus et les agents restent à votre disposition pour affronter cette nouvelle période de mesures sanitaires renforcées. N'hésitez pas à nous contacter via le secrétariat de la mairie.

Bonne lecture,

François VERGNES, maire

Contrôle des assainissements individuels

La campagne 2020, 10 ans après la première vague de contrôles, a commencé depuis la mi-septembre à l'initiative de la communauté d'agglo, compétente en la matière.

Vous trouverez page 5 la présentation de la démarche par le prestataire de service, la société ST2D basée à Brens.

Informations municipales et communautaires

Élection des maires et adjoints

Le conseil municipal a été réuni le 25 mai pour élire la municipalité bastidoise suite aux élections municipales du 15 mars dernier.

Ont été élus, à l'unanimité :

- François Vergnes, maire
- Ingrid Mosna, 1^{er} adjointe (finances, affaires scolaires et générales)
- Max Vieu, 2^e adjoint, (travaux et voirie)
- Sabine Bertrand, 3^e adjointe (affaires sociales).

Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Présidé par le maire, elle comprend 3 titulaires :

Ingrid MOSNA, Jean-Paul MURIENTE, Max VIEU et 3 suppléants : Joffrey LEBERT, Virginie LEHUGEUR, Frédéric VIGUIER

Ingrid MOSNA et Jean-Paul MURIENTE sont délégués au Syndicat Départemental d'Energie du Tarn

F. Vergnes est délégué du Syndicat d'alimentation en eau potable du Gaillacois (Francis Pagès suppléant). Il a été réélu président.

l'agglomération **Le Transport à la Demande pour tous !**

C'est un service de transport public sur le territoire de la communauté d'agglomération. Labastide est située en zone 1 (voir ci-contre)

Comment l'utiliser ?

- Sur réservation la veille avant 16h au 0 805 60 81 00.
- Montée et descente aux points d'arrêts déterminés.
- Pour les + de 75 ans : prise en charge à domicile.
- Horaires : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Combien cela coûte ?

- 2€ l'aller, 3 € l'aller/retour.
- 15€ le carnet de 10 tickets d'un aller simple et 25€ le carnet de 10 tickets allers-retours.
- Gratuit pour les - de 10 ans.
- Achat des tickets auprès du chauffeur.

Un ticket permet une **correspondance sur le réseau LIO** dans le Tarn.

Plus d'infos (horaires, points d'arrêt...) auprès de votre mairie ou de la communauté d'agglomération

Communauté d'agglomération

Paul Salvador a été réélu président de la communauté d'agglomération Gaillac Graulhet qui compte 61 communes et près de 70 000 habitants.

F. Vergnes est délégué de la commune à la communauté (I. Mosna suppléante).

Il est vice-président délégué à l'assainissement collectif (il avait été l' élu référent sur la préparation du transfert de compétence en 2018 et 2019).

Les élus participeront à différents ateliers et commissions en cours de constitution :

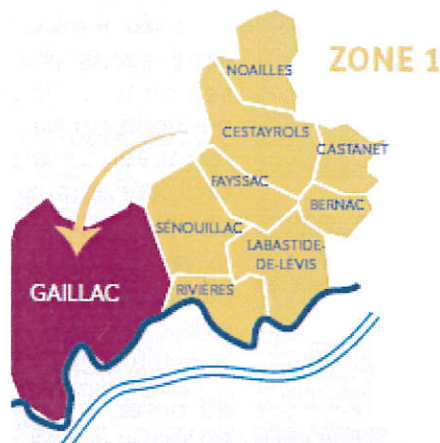
A cette heure :

- F. Vergnes, scolaire et cadre de vie,
- I. Mosna, finances et CLECT, référente scolaire
- M. Vieu, voirie
- Ludivine Rigal, référente petite enfance
- Virginie Lehueur, habitat et transition écologique

La communauté d'agglomération Gaillac Graulhet est en particulier compétente en matière scolaire et périscolaire, petite enfance, enlèvement des OM, assainissement et mobilité pour lesquelles vous trouverez des infos dans ce bulletin...

Pour aller plus loin, rendez-vous sur son site :

www.gaillac-graulhet.fr



Plages horaires disponibles

	L	M	M	J	V
Matin					
Après-midi					

INFORMATIONS ET RÉSERVATION AU **N°Vert 0 805 60 81 00***

+ d'infos sur www.gaillac-graulhet.fr/...

*appel gratuit depuis un poste fixe

Informations communales – Brèves

Aménagement du belvédère

Les garde-corps et la rampe d'escalier seront installés durant l'hiver, les travaux ayant dû attendre l'attribution de certaines subventions pour pouvoir démarrer.

Le belvédère permettra de relier la grand rue et la rue du soleil, à hauteur de la rue Sainte Exupérie. Il accueillera un petit jardin et une fontaine. Nous espérons pouvoir le mettre à la disposition de tous au printemps.

COVID et vie associative

Malgré l'implication des bénévoles qui ont mis en place les protocoles définis par leurs fédérations sportives, les activités sont très ralenties quand elles n'ont pas été simplement arrêtées.

La municipalité sait pouvoir compter sur le sens de la responsabilité de chacun mais elle applique aussi les consignes nationales. D'où l'interdiction d'accès aux vestiaires ou la diminution du nombre maximum de personnes pouvant être accueillies dans les salles.

Une plate-forme pour les déchets verts en projet

Un projet de plate-forme est envisagé sur un terrain communal. Elle serait gérée par les agents communaux qui assureront le broyage des branches et dirigeront les usagers bastidois vers les casiers de dépôt. Cette solution répond à des demandes répétées et à l'impossibilité de trouver une solution pérenne. Dans le même temps, les élus portent cette question à l'Agglo qui est compétente en la matière et cherchent toute solution pertinente pour faciliter la gestion de ce problème.

Il reste toujours possible d'acheter un composteur auprès de l'Agglo afin de prendre en charge de la façon la plus économique les petits déchets verts : tonte, restes de légumes ou de fruits, feuilles...

Aire de jeux de la place du pioch

L'aire de jeux a été victime de son succès mais aussi de quelques actes de vandalisme, ce qui justifie sa fermeture temporaire avant un chantier de rénovation qui devrait intervenir durant l'hiver. Le sol amortissant sera complètement rénové et les jeux rafraîchis ainsi que la clôture. Le portail sera repeint.

En attendant, le jardin reste accessible et les bancs sous la glycine attendent les promeneurs qui pourront avoir une pensée pour Colette Léopardi auquel ce lieu est dédié.

Nuisances animales

Les propriétaires de chiens doivent veiller à la tranquillité de leurs voisins en prenant toutes les dispositions requises pour empêcher les aboiements, même dans la journée. Chiens de chasse, de compagnie ou de garde, doivent être éduqués ou équipés pour éviter les troubles de voisinage.

Il est interdit de nourrir les chats sur la voie publique. Il est prévu une campagne de capture en vue de la stérilisation des nombreux chats qui divaguent dans la commune. Les chats sans collier ou élément d'identification seront confiés aux associations compétences.

Le chat est un prédateur redoutable : oiseaux, lézards, petit gibiers sont détruits dans des quantités inimaginables.

La surpopulation féline entraîne des dégâts considérables sur la biodiversité (et dans les jardins qu'ils squattent sans aucune gêne).

Chacun, et tout particulièrement les amis de ces petits mais redoutables félins, doit veiller à ne pas encourager la prolifération en ne nourrissant que son chat.

Ordures ménagères

Le coup de vent Barbara a provoqué quelques chutes de branches mais elle a surtout renversé des conteneurs d'ordures ménagères et provoqué la dispersion de leurs contenus.

Il est rappelé que, jusqu'au chargement dans la benne, ces conteneurs sont sous la responsabilité des usagers qui doivent éventuellement prendre en charge les déchets ou emballages recyclables qui ont pu s'en échapper.

Merci de tenir compte de ce rappel important pour la qualité de vie de chacun.

Bilan du diagnostic Termites

L'opération montée par la municipalité visait à permettre aux propriétaires volontaires de faire examiner gratuitement leur logement par un prestataire pour établir un état de présence, ou pas, de termites. Plus de 40 maisons ont ainsi été visitées (et tous les locaux communaux), débouchant sur l'établissement d'un devis si les termites étaient présents.

Les propriétaires disposent désormais d'un élément de comparaison pour solliciter éventuellement d'autres entreprises et choisir librement celle de leur choix.

Cette opération a montré l'importance du phénomène « termites » dans la commune et l'intérêt d'une démarche concertée pour réduire les coûts et gagner en efficacité.

Informations communales

L'accueil en mairie a repris dès le mois de mai

Les visiteurs sont invités à mettre un masque avant d'entrer et à se laver les mains au point de distribution de gel hydro-alcoolique situé dans le hall.

Pour les opérations lourdes : dépôt de permis de construire... ou non urgentes, il vaut mieux prendre rendez-vous (05 63 53 72 60 ou par courriel labastide-de-levis@wanadoo.fr) pour éviter l'attente.

Distribution de masques

Les masques commandés en avril ont été presque intégralement récupérés par leurs acheteurs. Le solde est disponible à la mairie auprès de l'accueil.

La distribution des masques cofinancés par le Conseil départemental et le Conseil régional a été assurée par les élus communaux à destination du public visé par cette action : les adultes - électeurs inscrits sur la liste électorale. Les enfants et les adolescents ont reçu un masque via leur établissement scolaire.

Il reste quelques masques à distribuer . En cas d'oubli, les habitants inscrits sur la liste électorale peuvent récupérer un exemplaire lors des heures d'ouverture du secrétariat.

Une distribution a été faite par l'Etat directement aux personnes en situation de fragilité sociale. La commune n'a pas été associée à cette démarche.

L'épidémie ne faiblit pas et des Bastidois ont contracté la COVID

Sans céder à la panique et pour éviter des mesures plus draconiennes (reconfinement par exemple), il convient de conserver les habitudes de protection de soi et des autres mises en œuvre au printemps : distance minimale (1 m minimum), masque dès que la distance est inférieure ou en cas de doute sur son état de santé, confinement individuel en cas de contamination, lavage des mains régulier avant et après avoir fréquenté un lieu public ou enlevé son masque ...

Les moments festifs, familiaux ou amicaux, sont aujourd'hui les principales causes de contamination. Il faut veiller à ne pas les transformer en source de gros problème de santé pour les plus âgés ou les plus affaiblis.

La réglementation en la matière évolue rapidement, vous pouvez la consulter sur les panneaux d'affichage de la mairie.

La plume de Gilles

Croyez-vous que les mots, l'on puisse confiner ?

On a très certainement voulu l'essayer.

Nulle trace dans toute l'Histoire nous en est restée

Force est de penser qu'aucun n'y est arrivé.

Impossible, semble-t-il, de le réaliser.

Ne Pouvoir s'en passer paraît bien évident,

Et jouer avec eux vous pouvez à l'instant :

Relisez en premier le « C » et descendez !

Gilles Guilhen Puylagarde, 9 avril 2020

Un nouvelle activité à Labastide : L'oubli des maux, massage bien être

Le **massage bien être** est une invitation à un voyage à travers soi, se ressourcer, s'aimer tel que l'on est. J'ai été formée sur différents massages par une école agréée fédération française des massages bien être (FFMBE) sur Toulouse. Mes premiers pas se sont faits sur le californien, entre les mains d'une passionnée qui a créée sa propre école. Je masse sur Labastide de levis et me déplace aux alentours de 15 à 20 km de mon village.

Cocooning toutous, toilettage et massage canin artisan depuis 2013, je maîtrise l'ensemble des techniques pour toiletter votre chien. Je me déplace sur Labastide-de-Lévis, village que j'habite et jusqu'à 20 km de ce lieu. J'ai travaillé sur tous les gabarits de chien du chihuahua au terre-neuve durant plusieurs années ce qui m'a permis de mettre en pratique les techniques apprises et également d'approfondir mes connaissances. En tant qu'ancienne monitrice d'éducation canine, je me suis également intéressée et formée sur le toilettage comportemental et sur le massage canin, ma clientèle est à mon image c'est-à-dire à l'écoute du chien, respectant son stress et son comportement, en étant à 100 % avec l'animal lors du toilettage.

Contact : Monique REGY 06 88 39 51 73 monique.regy@laposte.net

Informations communales

Assainissement individuel (SPANC)

La société ST2D est prestataire de délégation de service public et s'occupe du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) sur la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet dont fait partie la ville de Labastide de Lévis.

Conformément aux obligations qui lui incombent, (l'article L. 2224-8 du code général des collectivités territoriales), la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet, compétente en la matière doit procéder tous les 10 ans à des contrôles sur toutes les installations en assainissement autonome présentes sur son territoire.

Dans ce cadre, la société ST2D vous contactera par courrier afin de convenir d'une date de rendez-vous pour effectuer le contrôle de bon fonctionnement de votre dispositif d'assainissement autonome (conformément à l'article 4 de l'arrêté du 27 avril 2012). Cette visite est obligatoire, nous vous remercions d'avance pour la coopération dont vous ferez preuve à l'égard de notre agent M. MERIEAU afin de lui faciliter l'accès à vos installations.

Un contrôle du dispositif d'assainissement est obligatoire avant toute transaction immobilière ou modification de l'installation. Vous trouverez le formulaire sur le site environnement.ted.fr. Pour toutes informations complémentaires n'hésitez pas à joindre nos services aux coordonnées suivantes.

ST2D

146 Route de Graulhet

81600 BRENS

Tel. : 05.63.57.78.54 / 05.63.33.00.00

Port : 06.25.76.92.44

Mail : assainissement.bf@st2d.fr



Lucas MERIEAU



Sécurité routière :

Aménagement du cœur du village

Outre les aménagements prévus rue Saint Blaise, il est engagé une expérimentation sur la place du pioch.

Au terme de cette expérimentation et après concertation, le dispositif définitif d'organisation de la circulation et du stationnement sur la place du pioch sera décidé en Conseil municipal.

Les objectifs sont simples : sécurisation des déplacements doux, meilleure organisation du stationnement, plantations et embellissement, réduction des manœuvres dangereuses aux abords de l'école.

1° étape : expérimentation d'un giratoire devant la mairie.

Attention donc à ce changement important, qui est bien sûr accompagné d'une signalisation adaptée.



Autres modifications

- Un « Stop » sur le chemin de Tandine au croisement du chemin de la gare, pour sécuriser les nombreux cyclistes qui empruntent cette voie.

En projet :

- Mise en sens unique de la partie Sud de la rue des Carraïroles (entre le chemin des jardin et la rue Saint Blaise)
- Interdiction aux Poids Lourds sur le chemin de Saint Maury au droit de l'impasse desservant la zone d'activité (n° 358)

La médiation familiale : un temps d'écoute, d'échange et de réflexion

Face à une nouvelle situation (divorce, séparation, recomposition familiale, accueil d'un enfant, prise en charge d'une personne âgée ou malade..) qui engendre un conflit familial, amène à un désaccord ou à une décision difficile à prendre, la médiation familiale peut vous être utile.

Médiatrice familiale, diplômée d'État, formée à l'écoute et à la communication bienveillante, je vous accueille dans un cadre respectueux, confidentiel et sécurisant. Impartiale et neutre, je facilite le dialogue entre les différentes personnes concernées en vue de prévenir ou d'apaiser un conflit.

Ensemble, nous pouvons élaborer des solutions en prenant en compte les besoins de chacun. Un lien différent peut être créé et permettre de renouer le dialogue. Cette démarche est volontaire, responsable et demande un réel engagement de la part de l'ensemble des personnes concernées. Toutes thématiques peuvent être abordées lors des séances et vous êtes acteurs tout le long de la médiation familiale.

Pour des raisons de neutralité, j'interviens dans des salles mises à disposition par les communes adhérant à mon projet. Je peux aussi me déplacer à votre domicile. Éducatrice de Jeunes Enfants, diplômée d'État en formation initiale, je peux également vous accompagner sur des questionnements autour de la parentalité et des relations parents/enfants.

Contact : Justine Lacombe, Médiatrice Familiale D.E., 06-79-47-38-88 jlmediationfamiliale@gmail.com

Informations communales

Local communal pour des activités commerciales et de santé : la construction a démarré.

Le marché a été attribué le 30 juillet dans de bonnes conditions techniques et économiques. Le budget initial est respecté, en incluant des options intéressantes et l'aménagement d'un cabinet infirmier. **La livraison devrait intervenir en mai prochain**, si la météo s'améliore dans les prochaines semaines.

Les orthophonistes sont prêtes à s'installer dès la fin des travaux. Petite ombre au tableau, le désistement inattendu et tardif des porteurs du projet d'épicerie-restauration face auquel la commune a réagi en s'engageant dans l'opération « 1000 cafés » qui met en relation communes et professionnels désireux de créer ou relancer un commerce de village. Des contacts prometteurs ont été noués et toutes les propositions seront étudiées.

A noter aussi l'installation d'un **cabinet d'infirmiers** entre le cabinet d'orthophonie et le commerce qui vient à la fois compléter l'offre de soins infirmiers et renforcer l'équilibre financier du projet. Marina Savit Fabas et Nicolas Parayre commenceront leur activité le 1^{er} novembre dans la salle de Canibal jusqu'à la fin du chantier (Contact : 06 71 86 06 57).

Avec Catherine Rodière, présente aux côtés des patients bastidois depuis des années (contact : 05 63 55 20 02 ou 06 73 18 01 05), les Bastidois disposent désormais de 3 professionnels expérimentés pour prendre soin de leur santé.

Embellissement et biodiversité

L'arrachage de la haie de thuyas le long du terrain de sport au centre du village ouvre la porte à la replantation d'une haie comportant des arbres fruitiers et différents arbustes pour retrouver la biodiversité des haies traditionnelles. Le chantier aura lieu cet hiver.

Vos plants (scions d'un an au moins si possible ou petits arbustes, mellifères de préférence) sont toujours accueillis avec plaisir par les jardiniers communaux.

Dans le même temps, la haie le long du stade de Micoulet va faire l'objet d'une coupe sévère pour satisfaire aux exigences de sécurité routière et pour permettre le passage de la fibre optique annoncée pour bientôt à Labastide (voir ci-contre).

Succession de gros problèmes en cette rentrée 2020

Un logement communal grignoté par les termites, les berges du fossé de Saint Maury qui sont de plus en plus érodées et la canalisation de Canibal qui cède : la commune doit affronter des imprévus qui vont affecter sérieusement ses capacités budgétaires. Des subventions ont été demandées pour Saint Maury et Canibal mais les dépenses du traitement anti-termites et des travaux préparatoires sont entièrement à la charge de la commune.

Plusieurs devis ont bien entendu été demandés afin d'engager les interventions indispensables au plus tôt.

Stationnement dans la rue Saint Blaise

Après une série d'essais entrecoupés de réunions de concertation, on s'achemine vers la réalisation des aménagements définitifs. Une dernière réunion d'échanges était prévue avant de sortir pots de peinture et mobilier urbain.

Confrontés aux restrictions, nous remplaçons cette réunion par des échanges de courriers. Les riverains de la Rue Saint Blaise seront destinataires d'un plan et de propositions d'aménagements à valider.

Les Bastidois intéressés par la démarche peuvent se faire connaître par courriel ou en appelant le secrétariat qui leur enverra le dossier.

Fibre optique : le déploiement est engagé !

Le calendrier prévisionnel pour Labastide prévoit une couverture complète en 2022 mais certains secteurs pourraient être fibrés plus tôt. Une partie de la fibre sera posée sur les supports téléphoniques. Il importe donc que les propriétaires d'arbres poussant sous les lignes fassent le nécessaire en termes d'élagage dès maintenant pour permettre la pose sans retard. Pour plus de renseignement, contacter le secrétariat qui fera suivre à Max Vieu ou Ingrid Mosna qui suivent ce dossier.

Plus d'info sur <http://tarnfibre.fr/>

Vie associative (sous réserve de nouvelles dispositions COVID)

ARTS & LOISIRS BASTIDOIS

L'association Arts & Loisirs bastidois a repris ses activités depuis la rentrée de septembre tout en respectant les mesures sanitaires en vigueur. Malgré les contraintes imposées, les effectifs se sont maintenus voire améliorés dans les différentes sections.

Les dernières directives nationales et départementales vont mettre un coup d'arrêt aux séances de gymnastique et d'art floral qui se déroulent en soirée.

Dans l'attente d'une amélioration de la situation sanitaire de notre département, nous rappelons que les séances d'arts plastiques ont lieu le lundi de 9h00 à 11h30 avec Véronique Azam, de 14h30 à 17h00 avec Olivier Bonnelarge (reprise possible à partir du 15/11, sous réserve)

Pour plus de renseignements, contacter Véronique Barthélémy 06 74 75 48 20 Monique Prat 06 80 78 52 75.

En ce qui concerne l'art floral, la séance du jeudi 5 novembre est annulée, celle du 17 décembre est maintenue.

Les séances de gymnastique d'entretien qui ont lieu les mardis soirs sont annulées jusqu'à nouvel ordre. Les participants seront avertis de la reprise par mail. Pour plus d'informations, tél 06 31 04 20 76.

Football Club Bastidois

En ce début de saison le FCB a créé une section féminine, avec une équipe seniors, pour les jeunes femmes nées à partir de 2001. Comportant déjà une quinzaine de joueuses, le groupe est très motivé.

Une équipe seniors garçon évolue au niveau départemental constitué d'un groupe de 18/19 ans, enfin les loisirs jouent le vendredi soir.

Pour tout renseignement rendez-vous les mardis et vendredis au stade en face du bowling.

Contact : Thierry 07 85 53 57 30 et sur google « fc labastide de lévis »

Croque Livres

Chers lecteurs,

Après plusieurs mois de fermeture, la bibliothèque de Labastide de Lévis peut enfin rouvrir ses portes. Nous vous accueillerons, petits et grands, à partir du 6 novembre, masqués et mains lavées.

➤Vendredi de 16h à 17h : les 6 et 20/11, le 4/12

➤Samedi de 10h à 11h30 : les 7 et 21/11, les 5 et 19/12

Nous comptons sur tous les bastidois pour faire vivre notre association qui a connu des moments difficiles cette année comme tout le monde.

Nous avons besoin de vous pour que la Bibliothèque continue à exister.

La cotisation sera gratuite pour tous jusqu'à janvier 2021.

A partir du 1er janvier elle s'élèvera à 5 euros pour l'année pour les plus de 18 ans et gratuite pour les mineurs.

Lors des permanences, nous vous proposons également une vente de livres d'occasion au prix de 2 euros les 5 ouvrages.

Les permanences scolaires peuvent également reprendre avec l'accord de l'éducation nationale et grâce à la collaboration entre l'équipe enseignante et les bénévoles de Croque-livres.

Toutes les précautions sanitaires seront prises afin de garantir la sécurité de tous.

Nous prêterons des livres aux enfants et nous reprendrons les moments de lecture lors de la venue des élèves dans nos locaux comme nous le faisons depuis plus de 20 ans.

Le vide-greniers est reporté au dimanche 30 mai 2021. Vous pouvez nous contacter dès aujourd'hui pour réserver les emplacements.

Nous vous attendons avec impatience pour emprunter des livres et échanger autour de la lecture.

Renseignements au: 06-22-50-10-27

Vous pouvez nous retrouver sur Facebook :
Bibliothèque de Labastide de Lévis/Croque-Livres



Les jeunes pousses du TTLG à l'œuvre

Pratiquement 50 ans séparent nos deux joueurs.

Des échanges soutenus qui par moment auraient pu faire vaciller psychologiquement notre sénior, mais la jeunesse a finalement cédé face à l'expérience.

Encore 1 ou 2 ans de travail et notre jeune Armory donnera du fil à retordre à nos adversaires.

Agenda suspendu...

La crise sanitaire actuelle rend toute programmation d'activités bien aléatoire.

Pour des infos plus réactives, abonnez-vous à **Lil@**, la lettre d'informations de Labastide et consultez le site **www.labastide-de-levis.fr**

L'arrêté préfectoral du 24 octobre pris en application du décret 2020-1294 du 23 octobre prévoit un certain nombre de dispositions dont le couvre-feu entre 21 h et 6 h et la fermeture des salles recevant du public quelles que soient les activités. Les seules réunions autorisées sont celles liées au fonctionnement de la commune dans ce contexte de crise.

Le port du masque est obligatoire dans tous les lieux clos et dans un rayon de 50 m. autour de l'école. Les personnes pouvant justifier d'une disposition médicale et les enfants de moins de 11 sont exemptés.

Les sports collectifs, même à l'extérieur, sont interdits sauf pour les scolaires et les équipes de mineurs dûment encadrées. Ces dispositions sont à ce jour applicables jusqu'au 14/11. Le détail est affiché en mairie.

Conseil municipal

Le nouveau Conseil s'est réuni à 4 reprises :

- Le 25 mai pour l'installation des nouveaux élus

- Le 3 juillet pour le vote du budget

- Le 30 juillet pour l'attribution du marché concernant le bâtiment communal à vocation économique et de santé

- Le 20 octobre pour différentes délibérations dont la formalisation de la demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local, l'achat d'une parcelle de terrain et les premiers avenants sur le marché du bâtiment communal.

Les comptes rendus sont affichés et disponibles sur le site après validation par les élus.

Installation d'un radar pédagogique itinérant

Avec l'appui du pôle Sécurité routière de la Préfecture du Tarn, la commune prévoit de sensibiliser les automobilistes et les motards au respect des vitesses maximales autorisées en installant un radar pédagogique sur les secteurs les plus problématiques.

L'arrivée sur le village par la route de Bernac sera le 1^{er} point d'installation.

La sécurité routière est un bien commun qu'il faut protéger !

Eglise catholique

La messe est célébrée tous les 1^{ers} dimanches du mois à 9 h 30 à l'église Saint Blaise.

Contact pour le catéchisme : Françoise CABAYÉ, cabaye.cate@laposte.net, 05 63 43 23 43

Etat Civil du 1^{er} janvier au 26 octobre 2020

Naissances

FERNANDEZ Thiago

Date

06/01/2020 à ALBI

GASC Louise

19/01/2020 à ALBI

DELPECH César

04/03/2020 à ALBI

DIALLO Mana

11/09/2020 à ALBI

COUREAU Luce

20/10/2020 à ALBI

Décès

ADOLPHE Michel

Date

21/03/2020

LONGO Bernard

28/03/2020

MONTELS Ismaël

13/04/2020

POUX Huguette

20/05/2020

ESQUERRE Lucien

28/05/2020

MASSOUTIER Colette

13/06/2020

COURDURIER Reine

23/06/2020

Date

Mariages

Cédric RAMOS et Martine GRANGER

21/02/2020

Flavien CLEMENT et Jennifer RUIZ

11/07/2020

Floréal BERLEMONT et Isabelle MASSON

20/08/2020

Permanence des élus

S. Bertrand, I. Mosna, F. Vergnes, M. Vieu
sur rdv

Ce bulletin municipal a été réalisé par la municipalité

Site officiel : www.labastide-de-levis.fr

**La Mairie est ouverte les mardis, mercredis, vendredis de 14 h à 18 h
et les samedis de 9 h à 12 h. - tél: 05 63 53 72 60 - Urgences : 06 78 65 97 65
Courriel : labastide-de-levis@wanadoo.fr Site : www.labastide-de-levis.fr**